

Menuiseries 05

et Evaluation des risques

Des Constats à l'action par la pluridisciplinarité



Baromètre Bois OPPBTP Étude nationale

Plan d'activité Menuiseries du 05
Perception Niveau de Prévention

La démarche ACT
Constats issus
de l'activité du travail

Plan d'activité Menuiseries du 05
Mesures d'empoussièrement

Plan d'activité Menuiseries du 05
Dépistage pathologies sinus

Sept 2000 : poussières de bois = cancérogènes

Fév. 2001 : Décret CMR

Nov. 2001 : décret doc. unique

**Janv. 2002 : IT/ACT/GIAM : Action collective sur Eval. Risq.
=> réunion d'un groupe de pilotage action menuiseries05**

Sept. 2002 : signature convention CRAM - GIAM

2003 : Élaboration d'un « guide » d'aide à évaluation risques

Nov. 2003 : Présentation du guide aux assises de la prévention

Printemps 2004, MIRTMO – GIAM - ORL: Protocole « dépistage »

Automne 2004 : mesures empoussièrement

17 mars 2005 : Présentation résultats débats avec les menuisiers

Sept. 2001 : lettre d'info à chaque salarié exposé
Oct. 2001 : plan d'activité « sensibilisation »

Dec. 2001 : Plan d'activité avec CRAM approuvé



Baromètre Bois OPPBTP Étude nationale

Plan d'activité Menuiseries du 05
Perception Niveau de Prévention

La démarche ACT
Constats issus
de l'activité du travail

Plan d'activité Menuiseries du 05
Mesures d'empoussièrement

Plan d'activité Menuiseries du 05
Dépistage pathologies sinus



Objectifs et Méthodes

Évaluer la sensibilisation des entreprises à la prévention des risques

Indiquer les pistes d'amélioration avec les aides possibles

Mesurer les progrès au fil du temps

Recueil de la perception du chef d'entreprise (score)

Recueil d'indicateurs standardisés (score)

Présentation des résultats aux partenaires

Incitation au plan de prévention.

Recueil des mêmes indicateurs à 3 ans.



Thèmes analysés

- **Locaux de travail**
- **Installation sanitaire**
- **Ambiance Thermique**
- **Produits chimiques**
- **Connaissance des risques par les salariés**
- **Manutention lourde**
- **Gestes répétés**
- **Bruit**
- **Installation électrique**
- **Risque incendie**
- **Machines**
- **Poussières**

*Le niveau des conditions de travail étant « noté » de 0 à 4 par le chef d'entreprise
NB : les niveaux 3 et 4 seront considérés comme « bonnes conditions »*



Visite des ateliers

Locaux de travail

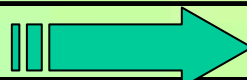
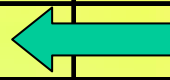

- **État du sol**
- **Nettoyage des sols**
- **Zones circulation**
- **Zones de travail**
- **Traitement acoustique**
- **Éclairage naturel**
- **Éclairement**
- **Éblouissement**

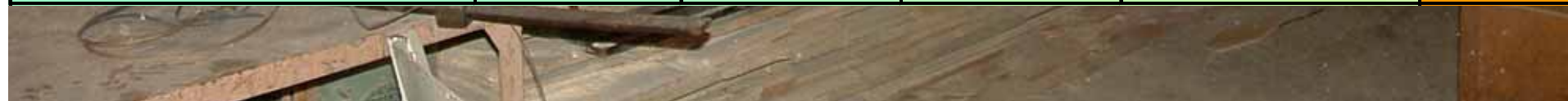
Poussières

- **Aspiration machines fixes**
- **Aspiration machines portatives**
- **Aspiration centralisée**
- **Maintenance aspiration**
- **Empoussièrement mesuré**
- **EPI adapté**

*Chaque thème étant « gradués » de 0 à 4 par le médecin du travail à l'aide de la pondération par chaque paramètre constitutif du thème analysé
NB : les niveaux 3 et 4 seront considérés comme « bonnes conditions »*



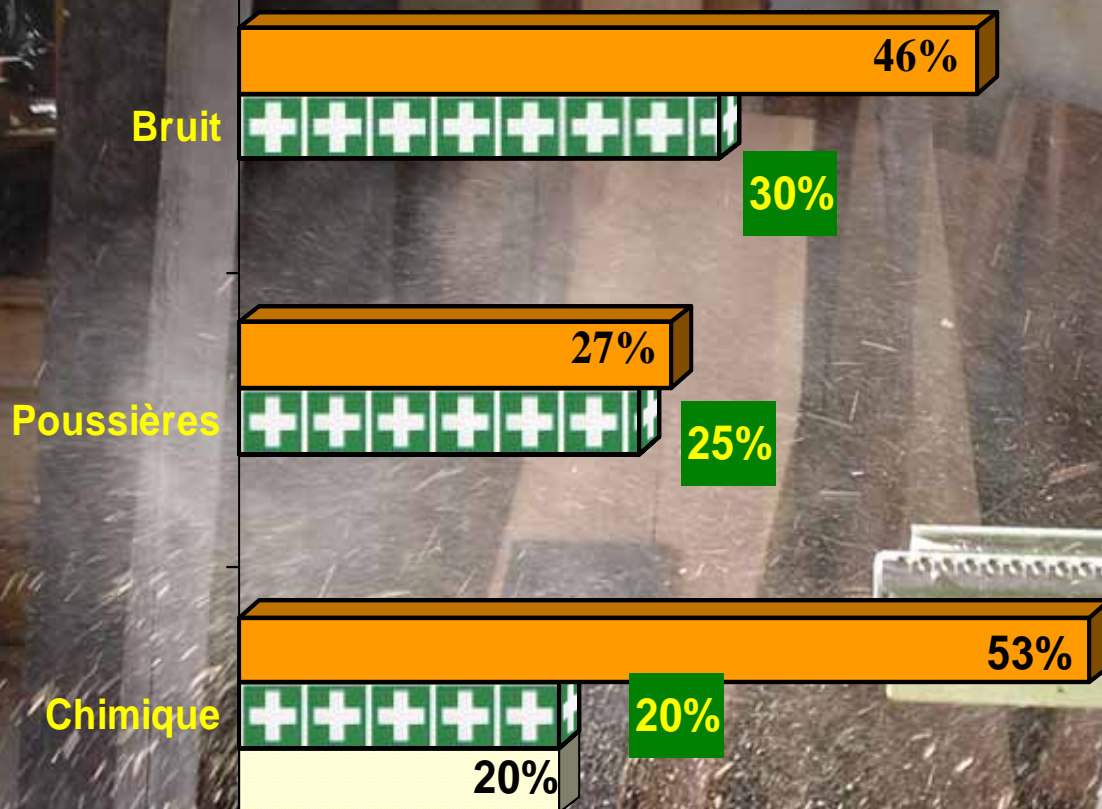
Thèmes	Vision de l'employeur		Vision du médecin après V.E.		Ecart
	moyenne	écart type	moyenne	écart type	
Locaux de travail	1,53	1,4	2,15	0,7	-0,62
Sanitaires	2,47	1,4	2	0,65	0,47
Ambiance Thermique	3,13	1	2,6	1	0,53
Poussières 	1,73	1,16	1,95 	0,83 	-0,22
Electricité	3,47	0,8	2,5	1,4	0,97
Incendie	2,8	1,15			
Machines	2,73	1,22	2,47	1	0,26
Manutention	2,67	1,11	2,1	0,85	0,57
Gestes répétés	3,13	0,9	2,35	0,75	0,78
Bruit	2,4	1,24	2,15	0,9	0,25
Risque chimique	2,67	1,3	1,45	1,2	1,22
Connaissance des risques	2,57	0,94	1,65	0,96	0,92





Perception du niveau de prévention

■ Résultats OPPBTP + Vision médecin suite VE ■ Vision employeurs

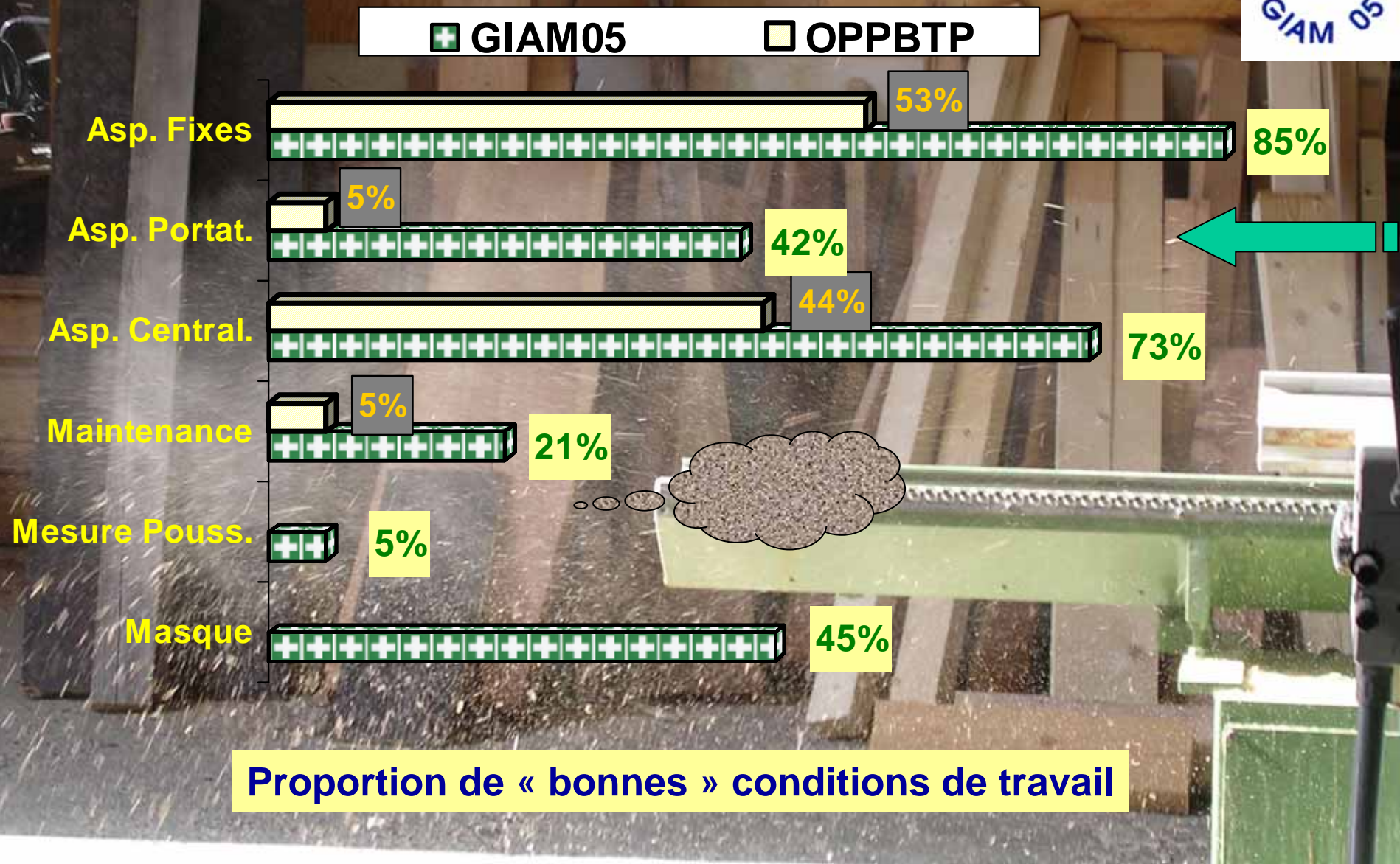


Proportion de « bons » niveaux de prévention





Détails « poussières »



Proportion de « bonnes » conditions de travail



Baromètre Bois OPPBTP Étude nationale

Plan d'activité Menuiseries du 05
Perception Niveau de Prévention

La démarche ACT
Constats issus
de l'activité du travail

Plan d'activité Menuiseries du 05
Mesures d'empoussièrement

Plan d'activité Menuiseries du 05
Dépistage pathologies sinus



Les objectifs d'une action collective

■ Faciliter

L'application et la mise en place de la démarche prévention dans les PME et TPE

■ Capitaliser

Mettre en commun des constats et analyser les problèmes identifiés

■ Transférer

Créer des outils de transfert sur la démarche et les principaux risques identifiés

Mettre en œuvre des actions de prévention collectives

La méthode - L'approche du travail

**Les conditions d'exposition
aux risques professionnels**

Objets d'analyse

**Activités
de travail**

**Organisation
du travail**


**Représentation
des risques**

**Savoir-faire
de prudence**

Pistes de prévention

- **Réflexion sur l'organisation du travail**
- **Redéfinition des espaces de travail**
 - **activités de circulation/stockage/aire de travail**
 - **aires de montage/vernissage/découpe**
- **Conception d'outils d'aide à la manutention**
- **Sensibilisation des opérateurs et des employeurs**
 - **aux risques professionnels à effets différés**
 - **au port des protections individuelles**
- **Mise en place d'un accompagnement dans la conduite du projet global de prévention**

Réseau de veille
et de prévention
des risques
professionnels
en FMCA



La Prévention en Action

Pour la santé des salariés et des entreprises.

- ÉVALUER POUR PRÉVENIR,
Qu'est-ce-que-c'est ? p.3
- ÉVALUER POUR PRÉVENIR
Pourquoi ? p.4
Les 5 raisons pour agir
- ÉVALUER POUR PRÉVENIR
Comment ? p.6
Les 5 clés pour réussir
- LES 5 ETAPES
DE LA DÉMARCHE PRÉVENTION p.9
- ÉVALUER POUR PRÉVENIR
Avec qui ? p.18



La
menuiserie



Baromètre Bois OPPBTP Étude nationale

Plan d'activité Menuiseries du 05
Perception Niveau de Prévention

La démarche ACT
Constats issus
de l'activité du travail

Plan d'activité Menuiseries du 05
Mesures d'empoussièrement

Plan d'activité Menuiseries du 05
Dépistage pathologies sinus



Empoussièrèment



☹️ 1998-99 CRAM R-A : 96% des 50 prélèvements $> 1\text{mg}/\text{m}^3$

☹️ 2001 CRAM Nord : 68% des 142 prélèvements $> 1\text{mg}/\text{m}^3$

☹️ 2002 Haute Savoie : 48% des 90 prélèvements $> 1\text{mg}/\text{m}^3$

☹️ 2004 Hautes Alpes : 44% des 52 prélèvements $> 1\text{mg}/\text{m}^3$



Entreprises



☹️ 15% de refus de participation

- 25% plus de 10 salariés
- 60% moins de 3 salariés
- 40% recourent à des saisonniers
- Représentant un effectif total de 190 salariés
- 17% ont déjà un plan de prévention en cours



Le nettoyage



Le saviez-vous ?
La "soufflette" ne doit plus être utilisée par les menuisiers. Un coup de soufflette pour déposer les machines ou ses vêtements, et il faudra aux poussières les plus fines environ 4 heures pour retomber au sol !

Le saviez-vous ?
L'utilisation du balai pour le nettoyage de l'atelier remet en suspension les poussières les plus fines et annule ainsi le bénéfice des moyens de prévention mis en œuvre. Un coup de balai, et il faudra aux poussières les plus fines environ 2 heures pour retomber au sol !



LES RECOMMANDATIONS EMPLOYEURS

- ▶ Organiser le nettoyage régulier de l'atelier (sol, parois, gaines...)
- ▶ Prévoir un temps pour le nettoyage journalier
- ▶ Fournir un aspirateur industriel adapté (filtre absolu)
- ▶ Envisager des pistolets pneumatiques aspirants pour la récupération des copeaux
- ▶ Privilégier un réseau d'aspiration à un niveau des différents postes de travail permettant de raccorder à la fois les éléments de nettoyage et les machines portatives au réseau d'aspiration des différents postes de travail
- ▶ Supprimer la soufflette de vos ateliers. Fournir un masque de protection respiratoire de type FFP3

LES RECOMMANDATIONS SALARIÉS

- ▶ Aspirer les poussières au poste de travail chaque jour avec un aspirateur adéquat (filtre absolu) participe à la prévention.
- ▶ Humidifier les petites chutes de bois et les copeaux si vous utilisez un balai pour les ramasser
- ▶ Ne pas nettoyer le filtre de l'aspirateur avec la soufflette
- ▶ Porter un masque de protection respiratoire de type FFP3 durant les phases de nettoyage est fortement recommandé



Baromètre Bois OPPBTP Étude nationale

Plan d'activité Menuiseries du 05 Perception Niveau de Prévention

La démarche ACT Constats issus de l'activité du travail

Plan d'activité Menuiseries du 05 Mesures d'empoussièrement

Plan d'activité Menuiseries du 05 Dépistage pathologies sinus

Dépistage O.R.L.

➤ **Pour les salariés ayant plus de 15 ans d'ancienneté**

➤ **Prise en charge :**

➤ **Consultation spécialisée**

➤ **Examens complémentaires**

➤ **Frais de déplacement**



Conclusion



C'est possible !

